

# CRÉATION D'UN CŒUR DE VILLAGE TENCIN

Atelier - Novembre 2020



# LA SOLLICITATION

La commune de Tencin a sollicité le CAUE en juillet 2020 afin de bénéficier d'un accompagnement relatif à la création d'un cœur de village.

Le 8 septembre 2020, un premier échange a eu lieu entre les élus membres de commission cœur de village :

- Yves Corbalan, conseiller en charge des services techniques,
  - Christine Decaix, conseillère en charge de l'animation,
  - France Denans, adjointe à l'urbanisme,
  - Christian Sommard, conseiller,
- et les paysagistes du CAUE :
- Rachel Anthoine responsable du pôle paysage,
  - Marylise Fillon chargée de mission paysage.

A cet occasion les élus ont présenté le contexte et les attendus vis-à-vis de ce projet, dont voici la synthèse :

La commune ne dispose pas d'un cœur de village, un lieu identifié pour les rassemblements des jeunes ou des âgées. Le village s'est développé de manière dispersé. Les lieux et les services de la commune ne sont pas reliés par des cheminements.

La commission cœur de village envisage d'aménager la place du 19 mars 1962 pour que cet espace re-devienne le cœur du village. Cette place plantées auparavant de platanes était une centralité où les joueurs de pétanque se retrouvaient par exemple.

Durant cette première rencontre les enjeux

suivants ont été formulés par les élus :

- Le ruisseau du Merdaret est considéré comme un atout à valoriser pour l'ambiance et la qualité de l'espace.
- Le restaurant et sa terrasse en surplomb du ruisseau, est considéré comme un lieu de vie de la commune à conforter.
- La circulation automobile sur le carrefour attenant à la place est considérée comme un atout et une problématique, car il génère du flux pouvant être capté pour le restaurant par exemple et en même temps, des nuisances pour la qualité d'ambiance de la place, et un problème de sécurité.
- Le stationnement est nécessaire ici pour le restaurant; les riverains ou la mairie, mais la place doit être en partie libérées pour d'autres usages. Le report de places de stationnement sur d'autres espaces de la commune est envisagée par la municipalité (parc de la mairie, intervention sur le parking au nord).
- Des usages ambulants sont déjà existants sur la place (camion pizza, vente de glace à emporter par le restaurant). Il s'agirait de les conforter (espace pour manger la glace ou la pizza sur place) et de les développer (réactivation du marché).

Les services techniques comptent 2,5 ETP.

Le calendrier : objectif, lancer le projet dans le mandat après le finalisation de l'église cette année et de l'aménagement de la rue basse prévu en 2021.



# PRÉ-DIAGNOSTIC ET CADRE DES ÉCHANGES

Le 5 novembre 2020 une seconde rencontre a eu lieu à Tencin avec :

Monsieur le Maire, François Stefani,  
des élus membres de la commission cœur de village :

- France Denans, adjointe à l'urbanisme,
- Joël Marseille, adjoint aux transitions sociales et à la solidarité
- Yves Corbalan, conseiller en charge des services techniques,
- Christine Decaix, conseillère en charge de l'animation,

et les paysagistes du CAUE :

- Rachel Anthoine responsable du pôle paysage,
- Marylise Fillon chargée de mission paysage.

Cette rencontre, animée et organisée par le CAUE de l'Isère avait pour objectif de :

AMORCER UNE RÉFLEXION COLLECTIVE sur le projet de création d'un cœur de village à Tencin.

Pour répondre à cette objectif la rencontre s'est déroulé en plusieurs étapes :

- > Se projeter
- > Définir un périmètre
- > Identifier des enjeux
- > Entrevoir une démarche de projet

Ce document rend compte des échanges entre élus durant la rencontre du 5 novembre, des préconisations du CAUE. Des compléments y ont été apportés suite à une réunion de restitution du pré-diagnostic le 18 janvier 2021.



# SE PROJETER

## Cœur de village, qu'est ce que c'est ?

La rencontre du 5 novembre a débuté par un échange sur la notion de cœur de village. Les paysagistes du CAUE ont questionné les élus sur leur représentation d'un «cœur de village».

La réponse de Monsieur le Maire et des élus présents fut unanime : un cœur de village c'est un lieu de vie, de rencontre, présentant une certaine unité et marqué par une effervescence. C'est une centralité qui regroupe des services, comme des commerces ou un marché. C'est un espace délimité qui intègre souvent l'église et qui est généralement matérialisé par une place publique. C'est un lieu où le patrimoine, l'histoire et l'architecture sont mis en valeur.

On évoque aussi le fait que les cœurs de village ou de ville sont aussi des lieux souvent ornés, composé d'éléments qui attire l'œil : bâtiment, sculpture, fontaine, etc.

Les élus de Tencin identifient Pontcharra et Le Touvet, comme étant des communes du Grésivaudan ayant réussi l'aménagement de leur cœur de village.



Ils évoquent le cas de Brignoud comme étant une commune ayant un cœur de village, une centralité avec des commerces et une église, mais qui n'est pas aménagée, et le cas d'Alleverd dont le cœur est invisible lorsque l'on traverse la commune.



Il a été observé que globalement dans le Grésivaudan les villages sont des village-rue que cela rend complexe la constitution d'un cœur.

A Tencin les élus considèrent que les départementales sont des freins à la constitution du cœur. La circulation intense, les nuisances associées, les contraintes liées aux passages des convois exceptionnels, le carrefour et ses feux, impactent fortement l'espace et son ambiance. «La

confluence de rue enlève vraiment du charme». Certains élus se rappellent qu'auparavant sur la place du 19 mars avait un «charme fou» avec l'eau, le terrain de pétanque et les platanes.

Monsieur le Maire indique que depuis le contournement de Froges le trafic a augmenté sur le D523. Pour autant il n'y a pas plus d'arrêt dans les commerces, car c'est difficile de stationner.

Tous s'accordent à dire que le propre d'un cœur de village c'est la rencontre, l'effervescence et donc les commerces. Une idée domine : pour aider les commerces il faut que les gens puissent stationner davantage. Le stationnement est une problématique dans le centre du village, pour les riverains et pour les clients des commerces.

Le PLU a bloqué l'usage des commerces existants sur l'avenue du Grésivaudan, afin de stopper la transformation des devantures en appartement. Un élu avance l'idée que la rue du lavoir au niveau de la place des voyageurs pourraient être un espace propice à la ré-installation d'activité, notamment dans deux rez-de-chaussée. Il y avait auparavant un tabac et une épicerie.

On se rappelle qu'à l'origine le cœur de village à Tencin, c'était la Vieille Rue. Puis il s'est déplacé le long de l'avenue du Grésivaudan. Aujourd'hui les élus se questionnent sur l'emplacement du futur cœur de village.

Certains évoquent la possibilité de ne pas envisager Tencin avec un unique cœur mais plutôt avec plusieurs. Chaque cœur aurait une résonance à l'échelle du quartier comme par

exemple la place de l'église, les abords de l'école. Chacun aurait une spécificité, une ambiance, des usages en fonction de son contexte. L'aspect pourrait être plus urbain ou plus naturel, avec des jardins, une mare, etc.

Monsieur Le Maire regrette le projet de création d'un cœur dans les écuries du château. La DRAC s'y est opposé en raison du morcellement du château que cela entraînerait. Le projet prévoyait l'installation de commerces, de logement et l'aménagement d'une «vraie» place complétée par un parc public.

France Denans rappelle alors les enjeux de la création d'un réel cœur de village au niveau de ce carrefour. Un aménagement dans ce secteur peut permettre d'engager un cercle vertueux. La plus-value apportée par un aménagement amènerait plus de visibilité pour le restaurant. Cela pourrait donner envie aux gens de s'arrêter, de venir prendre un café, ou de prolonger la balade avec les enfants jusqu'à la place.

On pense alors à la mairie, qui est un beau bâtiment, à valoriser. Les abords sont plus agréables. «Ce serait peut-être plus facile de donner envie de s'arrêter ici».

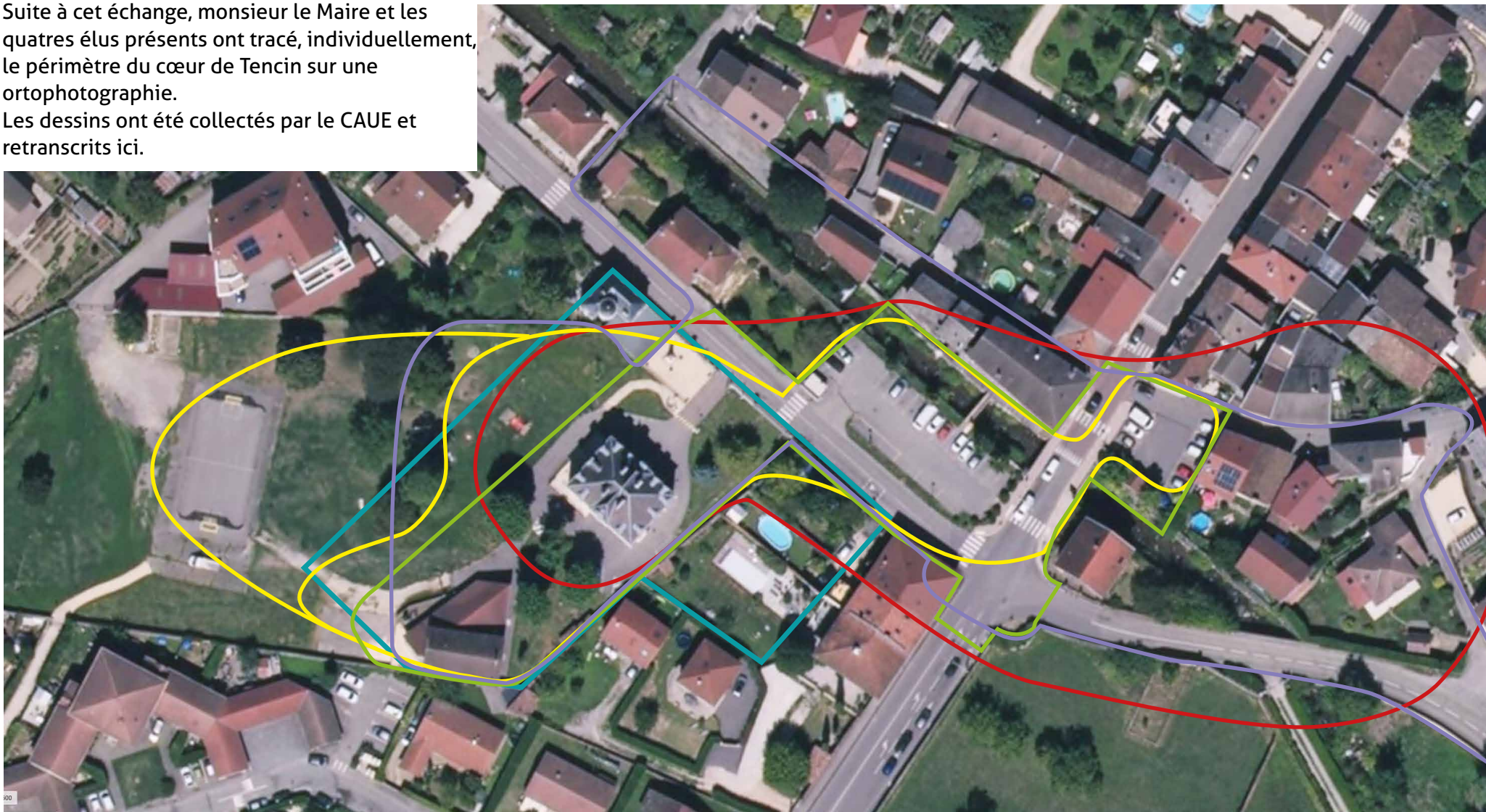
On évoque alors le problème des limites, des difficultés à franchir ce carrefour pour les piétons, les cyclistes, les familles, etc, avec les obstacles que sont les départementales et la grille du parc de la mairie. Aujourd'hui s'est difficile de relier le parc de la mairie au vieux Tencin.



# DÉFINIR UN PÉRIMÈTRE

## Productions

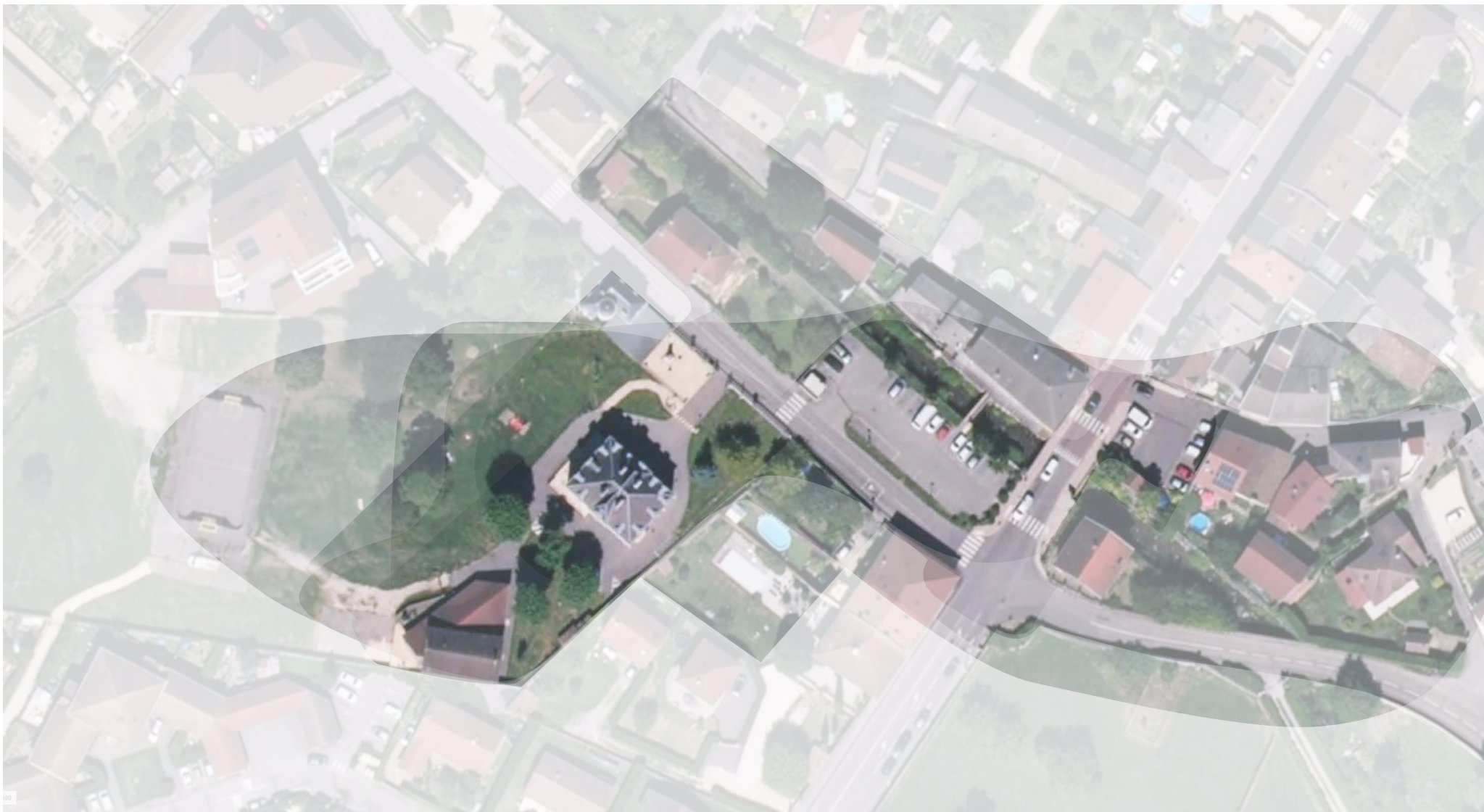
Suite à cet échange, monsieur le Maire et les quatre élus présents ont tracé, individuellement, le périmètre du cœur de Tencin sur une orthophotographie. Les dessins ont été collectés par le CAUE et retranscrits ici.





# DÉFINIR UN PÉRIMÈTRE

## Productions





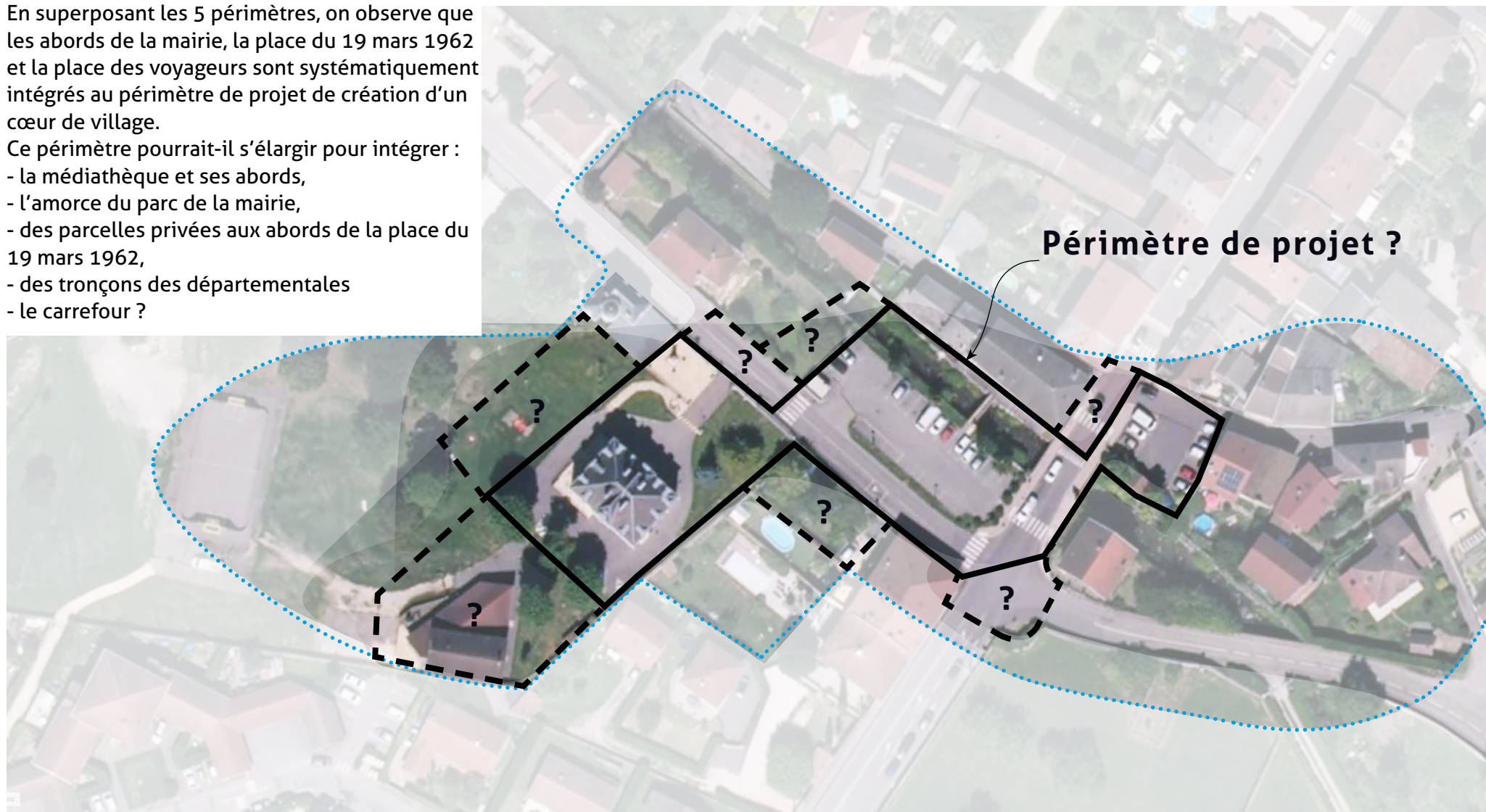
# DÉFINIR UN PÉRIMÈTRE

## Synthèse

En superposant les 5 périmètres, on observe que les abords de la mairie, la place du 19 mars 1962 et la place des voyageurs sont systématiquement intégrés au périmètre de projet de création d'un cœur de village.

Ce périmètre pourrait-il s'élargir pour intégrer :

- la médiathèque et ses abords,
- l'amorce du parc de la mairie,
- des parcelles privées aux abords de la place du 19 mars 1962,
- des tronçons des départementales
- le carrefour ?





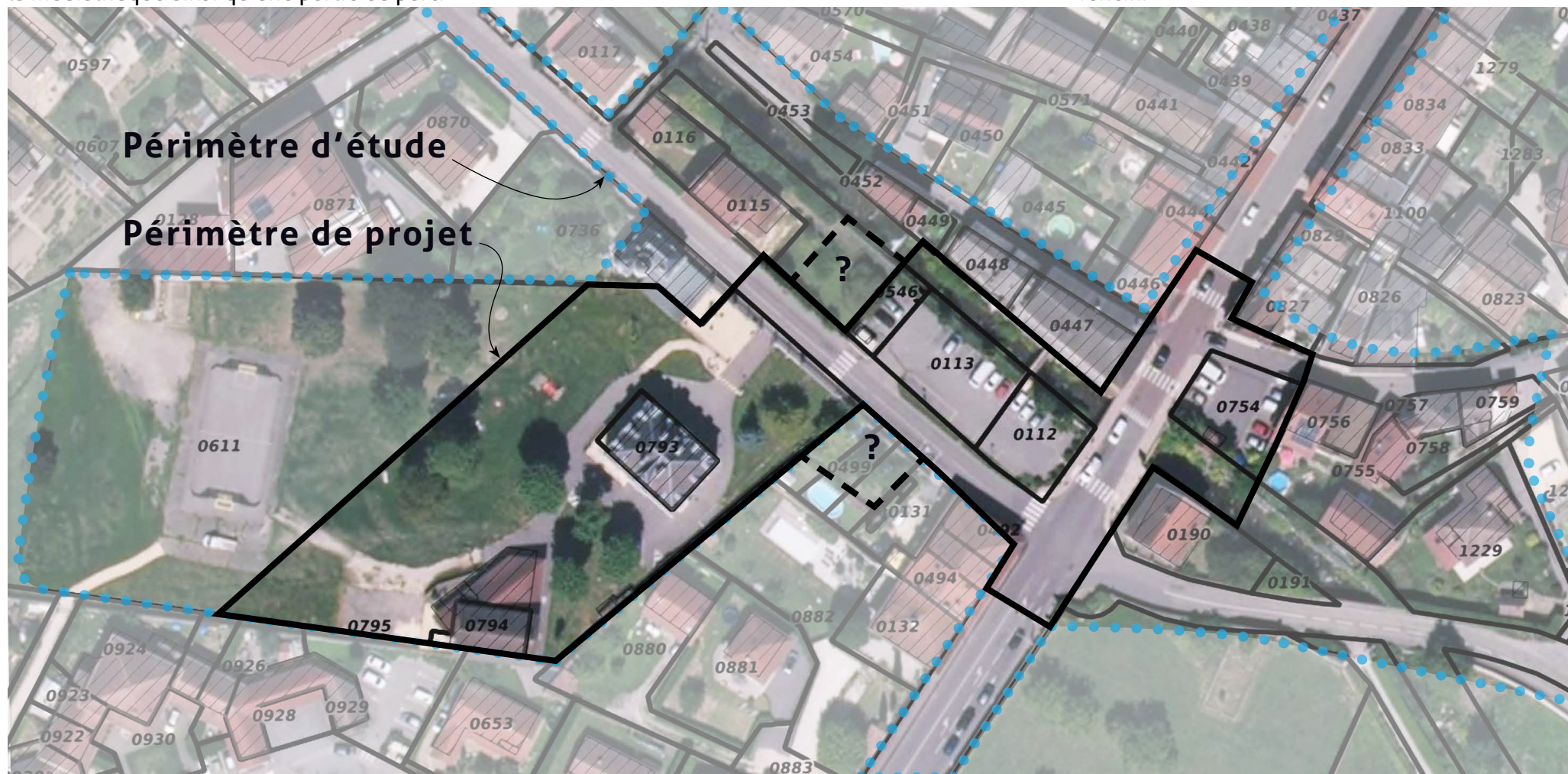
# DÉFINIR UN PÉRIMÈTRE

## Préconisation du CAUE

Le CAUE préconise que le périmètre de projet englobe la place des voyageurs, la place du 19 mars 1962, le Merdaret, les Départementales, les deux équipements publics que sont la Mairie et la médiathèque ainsi qu'une partie du parc.

L'acquisition par la commune d'une partie ou de la totalité d'une des deux parcelles attenantes à la D30 semble opportune pour créer un cœur de village cohérent et fonctionnel.

L'étude devra considérer un périmètre plus large afin de travailler sur la traversée du cœur par les deux départementales et sur la liaison avec et entre les quartiers au nord, au sud et du vieux Tencin.





# DÉFINIR UN PÉRIMÈTRE

## Compléments suite à la restitution du Pré-diagnostic

Lors de la réunion de restitution du Pré-diagnostic en présence de Monsieur le Maire, France Denans, Joël Marseille et Yves Corbalan, une discussion a été engagée sur le périmètre à considérer.

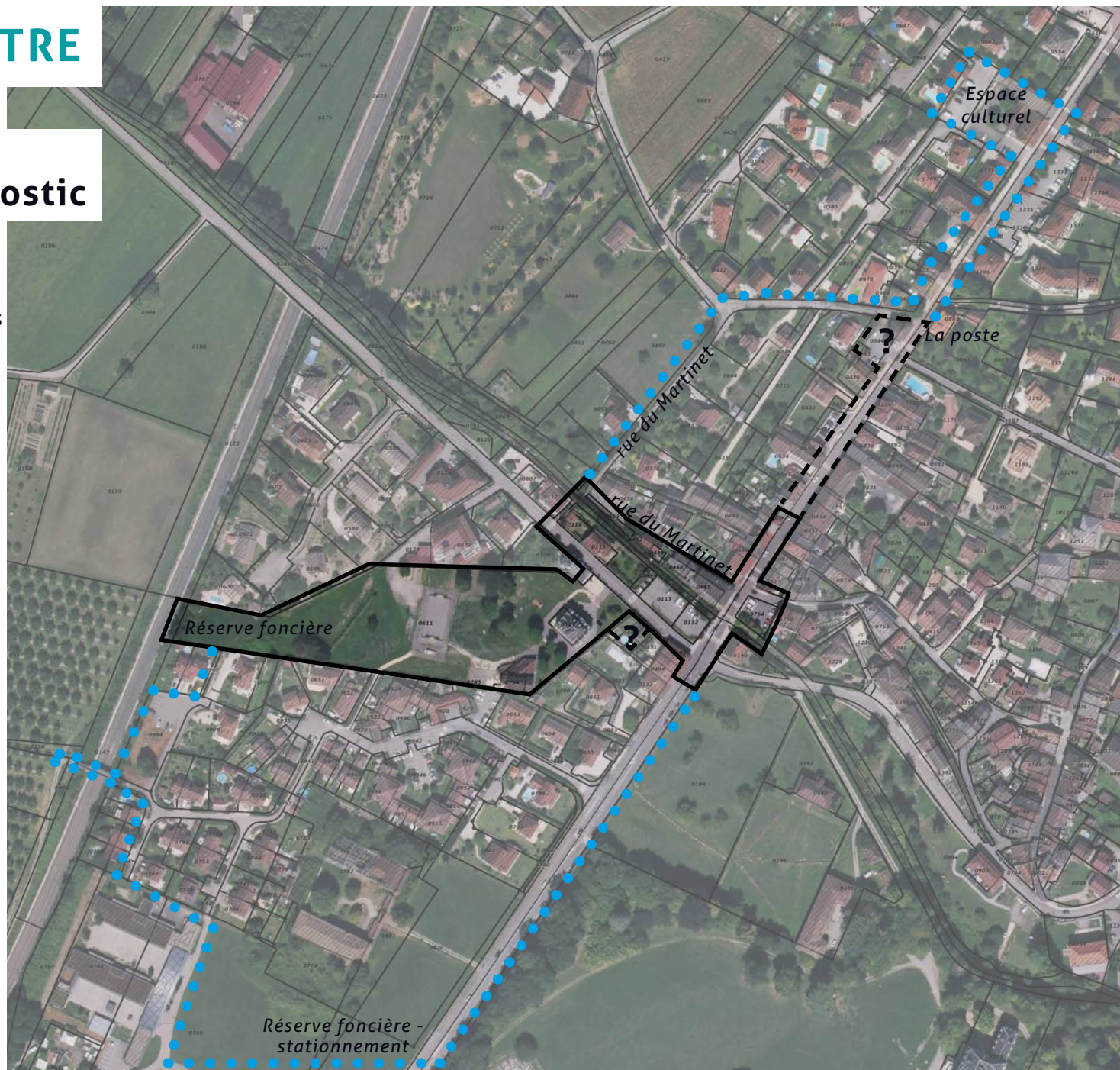
Il a été envisager d'étendre ce périmètre:

- à l'est à l'ensemble du parc, y compris jusqu'à la réserve foncière le prolongeant,
- au nord-est, pour inclure les commerces existants de l'avenue du Grésivaudan (le tabac et le coiffeur). L'extension du périmètre jusqu'à la poste a été questionnée.

- au nord-ouest, la programmation de la réhabilitation de la rue du Martinet, programmée en 2022, incite à l'inclure en partie dans le périmètre de projet ainsi que la passerelle franchissant le Merdaret.

L'élargissement du périmètre d'étude à également été envisagé afin d'y intégrer :

- l'espace culturel et questionner son évolution suite à la construction de la nouvelle salle des fêtes,
- la passerelle piétonne franchissant la voie ferrée et reliant le village à la vallée,
- la réserve foncière le long de l'avenue du Grésivaudan destinée à accueillir du stationnement.







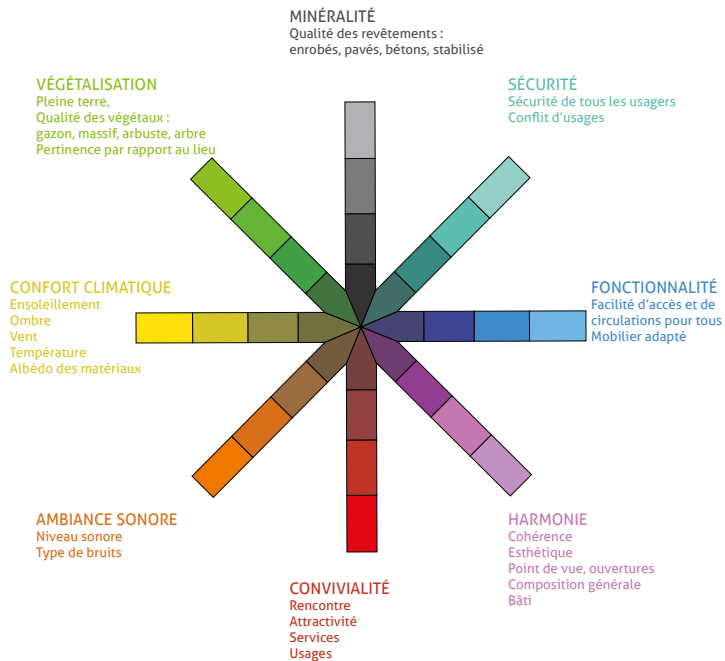
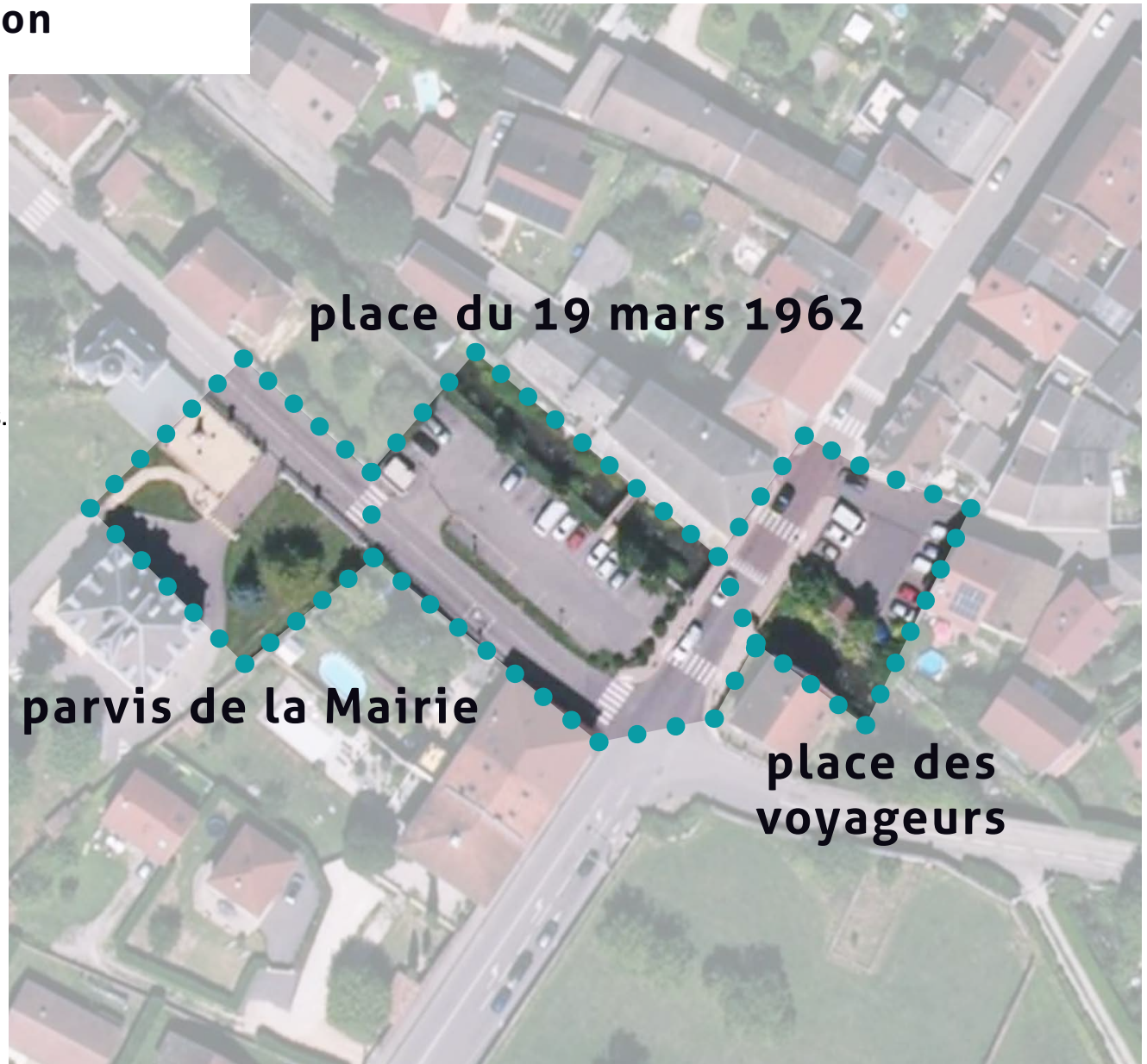
# IDENTIFIER DES ENJEUX

## SECTEURS et OUTIL d'évaluation

Le 5 novembre, les paysagistes du CAUE ont accompagné le maire de Tencin et les élus pour réaliser une évaluation qualitative sur site, de la place du 19 mars, la place des voyageurs et enfin le parvis de la mairie.

Chaque élus disposaient d'un radar thématique pour évaluer chacun de ces trois espaces. Les paysagistes du CAUE ont notés les remarques et observations de chacun.

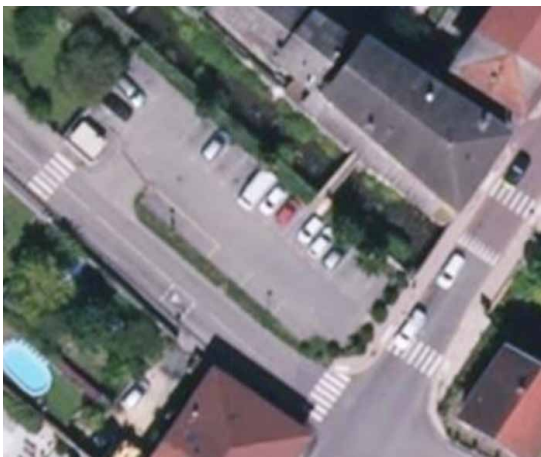
La synthèse de ces évaluations est retranscrite, ci-après.





# IDENTIFIER DES ENJEUX

## Place du 19 mars 1962



### VÉGÉTALISATION

Les arbres ne se sont jamais développés. Implantés au nord de la place, leur ombre ne profite pas aux usagers. Auparavant il y avait des platanes qui sont aujourd'hui regrettés. Globalement la végétation manque.

### CONFORT CLIMATIQUE

L'ensoleillement est maximum ici. Il n'y a pas du tout d'ombre. En été on peut sentir une petite brise qui descend du vallon.

### AMBIANCE SONORE

Le bruit de la circulation des départementales domine. En arrière plan on entend le bruit du ruisseau qui est plus agréable.

### MINÉRALITÉ

L'enrobé date de 2009. Economique, il est cohérent avec l'usage actuel de parking. Il est très présent et imperméabilise beaucoup l'espace.

### SÉCURITÉ

L'accès à la place est dangereux, notamment depuis la mairie pour les vélos. Le passage piéton créé entre la mairie et la place n'est pas aux normes mais il est très utilisé. Un angle du carrefour est dangereux car les voitures montent parfois sur le trottoir pour tourner. A l'intérieur du parking on est en sécurité.

### FONCTIONNALITÉ

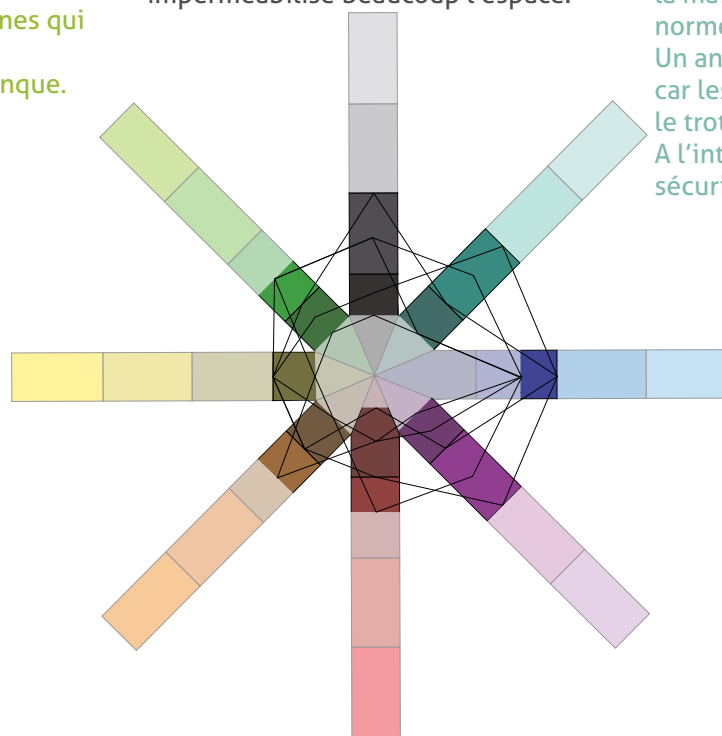
L'espace est fonctionnel pour le stationnement. L'accès est facile. La sortie manque de visibilité à cause du transformateur. Le parking est parfois encombré car il est utilisé comme un parking de covoiturage. Il n'y a pas de mobilier.

### CONVIVIALITÉ

Actuellement l'espace n'est pas convivial, «ici on ne s'amuse pas, on n'a pas envie d'être là avec des enfants». L'espace présente un potentiel notamment avec les services attenants : le restaurant, le tabac et la maison des travaux.

### HARMONIE

Le transformateur pourrait être mieux intégré. Les atouts sont ici, la vue sur la mairie, les massifs, et le château. Le Merdaret et le petit pont du restaurant sont des atouts à valoriser.



# IDENTIFIER DES ENJEUX

## Place des voyageurs



### VÉGÉTALISATION

Les deux arbres au bord du ruisseau, un liquidambar et un magnolia sont qualitatifs. La renouée du Japon (plante invasive) est présente dans le ruisseau.



### CONFORT CLIMATIQUE

Cette place fraîche est ombragée par la végétation et le bâti. Elle reçoit peu de soleil en hiver.



### AMBIANCE SONORE

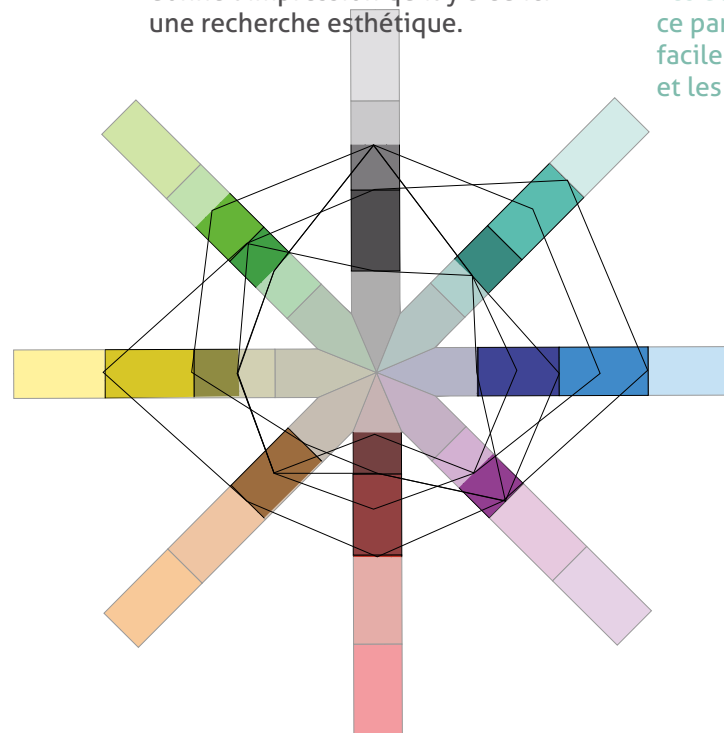
Cette place est calme. Le bruit des départementales et du ruisseau est moins présent que sur la place du 19 mars 1962.

### MINÉRALITÉ

Il y a de la diversité dans les matériaux. Les places de stationnement sont pavées. Cela donne l'impression qu'il y a eu ici une recherche esthétique.

### SÉCURITÉ

La place est confidentielle car elle est dans un tissu urbain dense, de type villageois. Les accès sont plus sécurisés. Depuis ce parking les piétons peuvent plus facilement rejoindre les commerces et les services.



### FONCTIONNALITÉ

Il y a un banc mais il n'est pas utilisé.

### CONVIVIALITÉ

L'espace est intime et isolé. Les toilettes ne rendent pas l'espace attractif et on peut se questionner sur leur utilité. Il ne sont plus fonctionnels. Il y a d'autres WC dans le parc de la mairie.

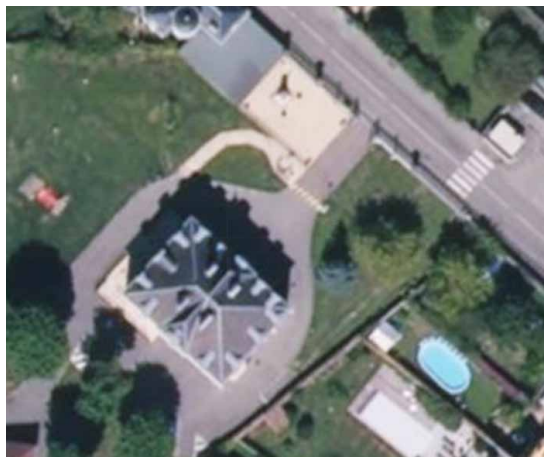
### HARMONIE

La façade du restaurant pourrait être valorisée. L'ambiance est plus intime au bord de la rivière. A ce niveau de la départementale, les automobilistes pourraient être interpellés pour susciter leur intérêt, leur curiosité, et donner envie de s'arrêter. L'intérêt pourrait être stimuler en amont, comme pour prévenir.



# IDENTIFIER DES ENJEUX

## Parvis de la Mairie



### VÉGÉTALISATION

La végétation est présente. La parc offre un beau cadre. Le végétal pourrait être davantage mis en valeur. La végétalisation du pied du monument au mort pourraient être envisagée.

### CONFORT CLIMATIQUE

L'espace est assez froid car il est souvent soumis au vent qui descend des gorges.

### AMBIANCE SONORE

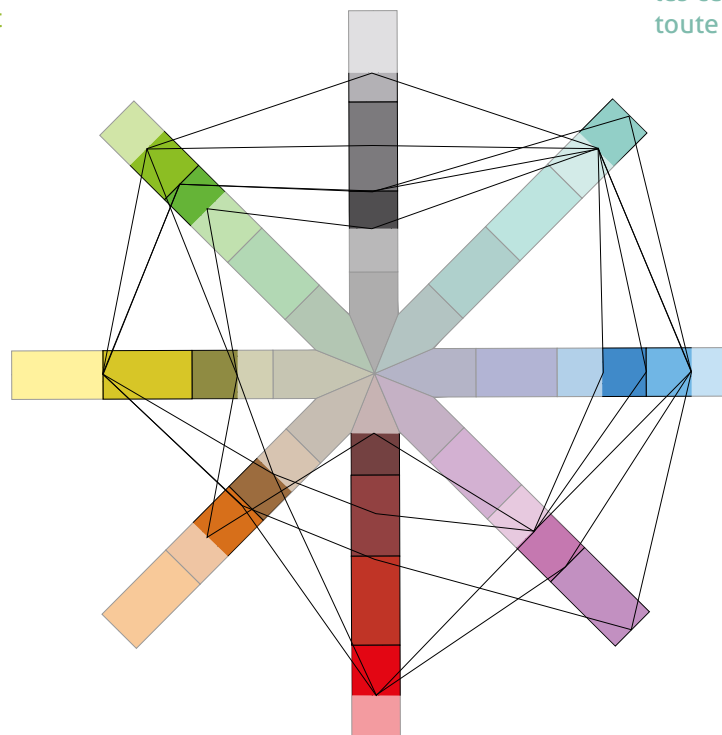
On entend qu'une départementale. Le redémarrage au feu vert est bruyant parce qu'il se fait en côte. Pour les cérémonies il faut utiliser un micro.

### MINÉRALITÉ

Le traitement en enrobé et en bordure béton est peu qualitatif. Cela induit un aspect routier.

### SÉCURITÉ

Cet espace est protégé de la circulation. Le monument aux morts à d'ailleurs été déplacé ici, pour que les cérémonies puissent se faire en toute sécurité.



### FONCTIONNALITÉ

L'accès est fonctionnel pour venir en voiture à la mairie, avec le parking privatif. La mairie n'est pas vraiment ouverte sur le village. Il n'y a pas de banc, et du mobilier s'accumule.

### CONVIVIALITÉ

Le parc est convivial. L'aspect routier et l'absence de banc limite la convivialité. La grille «renferme» et limite le lien vers le restaurant qui est un lieu de convivialité.

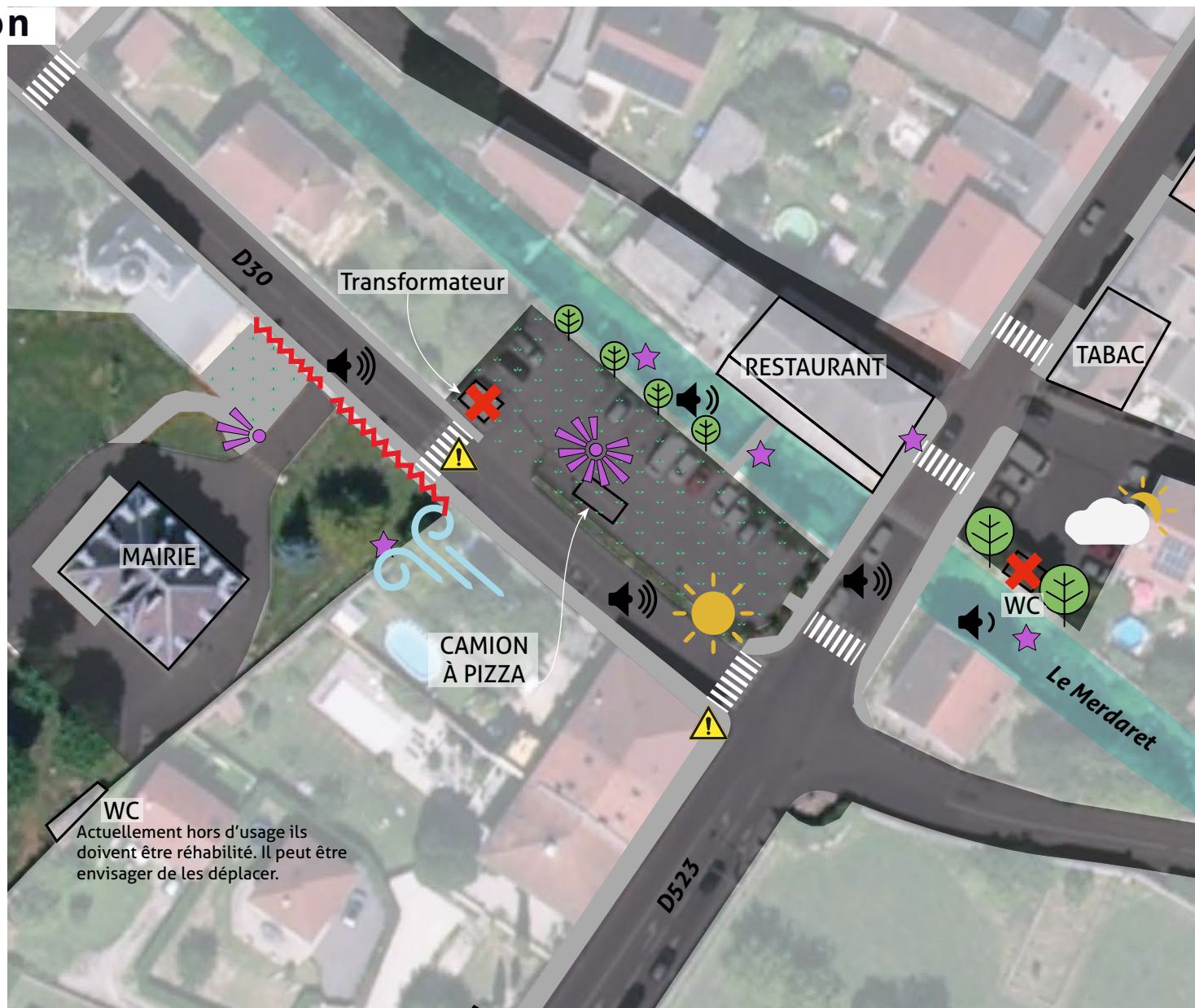
### HARMONIE

La vue sur la parc est un atout. Des éléments de patrimoine sont à valoriser : les murs, les colonnes, le bassin. Le bassin était à l'origine implanté sur un pont.

# IDENTIFIER DES ENJEUX

## Synthèse de l'évaluation

-  Espace ensoleillé
-  Espace ombragé
-  Espace venté
-  Envisager des solutions pour végétaliser davantage
-  Point de vue dégagé sur les massifs, le château, la mairie et/ou le parc.
-  Éléments à valoriser
-  Arbres existants
-  Sources et niveau sonores
-  Éléments dévalorisant la qualité des espaces.
-  Limite physique entre les espaces publics
-  Passage dangereux pour les modes doux



WC  
Actuellement hors d'usage ils doivent être réhabilités. Il peut être envisagé de les déplacer.



# IDENTIFIER DES ENJEUX

## À l'échelle du village, comment intégrer un cœur ?

Pour compléter l'évaluation réalisée à l'échelle des places du cœur de Tencin, les paysagistes du CAUE ont proposé une première analyse à l'échelle de la commune.

Un enjeu essentiel semble être celui de l'INTÉGRATION du cœur À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNE afin que tous les tencinois puissent l'investir. Pour cela deux thématiques sont à aborder :

- L'attractivité
- L'accessibilité





# IDENTIFIER DES ENJEUX

## Créer un espace attractif

Un espace attractif est un lieu où l'on trouve des services et/ou où l'on peut pratiquer des activités. Ce peut être un bâtiment ou un espace public.

Le cœur de village de Tencin sera un espace public non bâti. Pour être attractif il doit pouvoir accueillir des services et/ou des activités.

Actuellement les espaces publics attractifs de la commune sont :

- des parcs / jeux et sport
- des jardins familiaux / jardinage
- le cimetière / visite
- des rues comme la Vieille rue /promenades, rencontre, jardinage
- la place Abbé Calès / jeux et rencontre pour les habitants du Vieux Tencin.

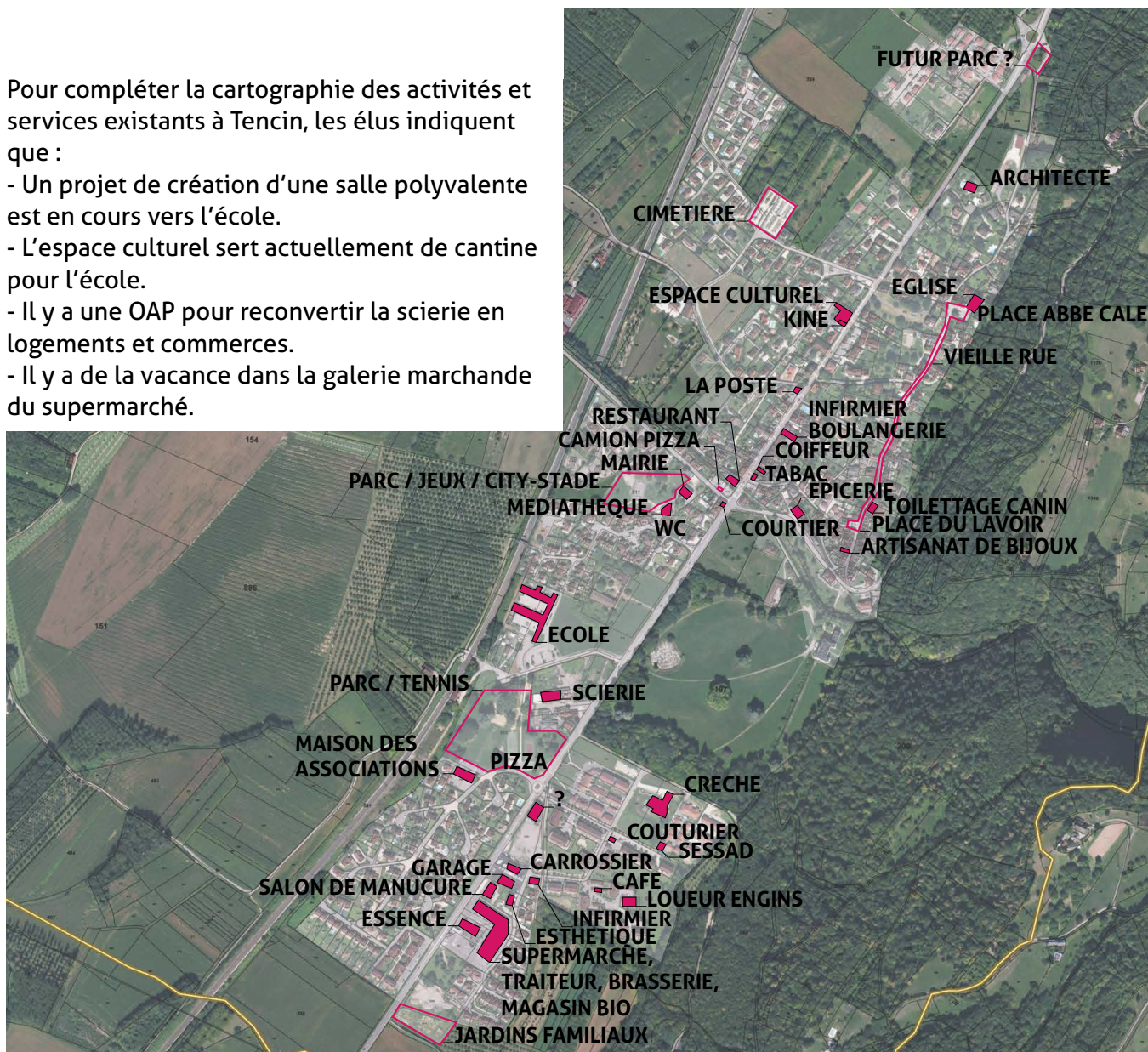
> Peut-on compléter cette offre en cœur de village ? Y a t-il un manque ?

Les autres espaces publics, et notamment la place du 19 mars 1962, présentent aujourd'hui une attractivité limitée. Généralement les espaces publics attenants à des services ou à des activités sont dédiés au stationnement. Cet usage facilite l'attractivité des activités tout en inhibant celle des espaces publics.

> Comment peut-on créer un cœur de village attractif pour lui même tout en garantissant l'attractivité des activités attenantes ?

Pour compléter la cartographie des activités et services existants à Tencin, les élus indiquent que :

- Un projet de création d'une salle polyvalente est en cours vers l'école.
- L'espace culturel sert actuellement de cantine pour l'école.
- Il y a une OAP pour reconvertir la scierie en logements et commerces.
- Il y a de la vacance dans la galerie marchande du supermarché.





# IDENTIFIER DES ENJEUX

## Créer un espace accessible

L'accès voiture est direct. La D30 et la D523 forment un carrefour au niveau de la place du 19 mars 1962, qui elle même permet d'accueillir une vingtaine de véhicules.

> Comment permettre une desserte voiture du cœur tout en permettant le fonctionnement du cœur ?

A moins de 5 minutes à pied de la place du 19 mars on trouvera plusieurs zones stationnement, pouvant accueillir une centaine de véhicules.

> Comment fonctionne le stationnement au centre du village ? Quelles sont les marges de manœuvre sur cette thématique ?

Toutes les zones urbanisées de la commune se situent à moins de 15 minutes à pied du centre du village.

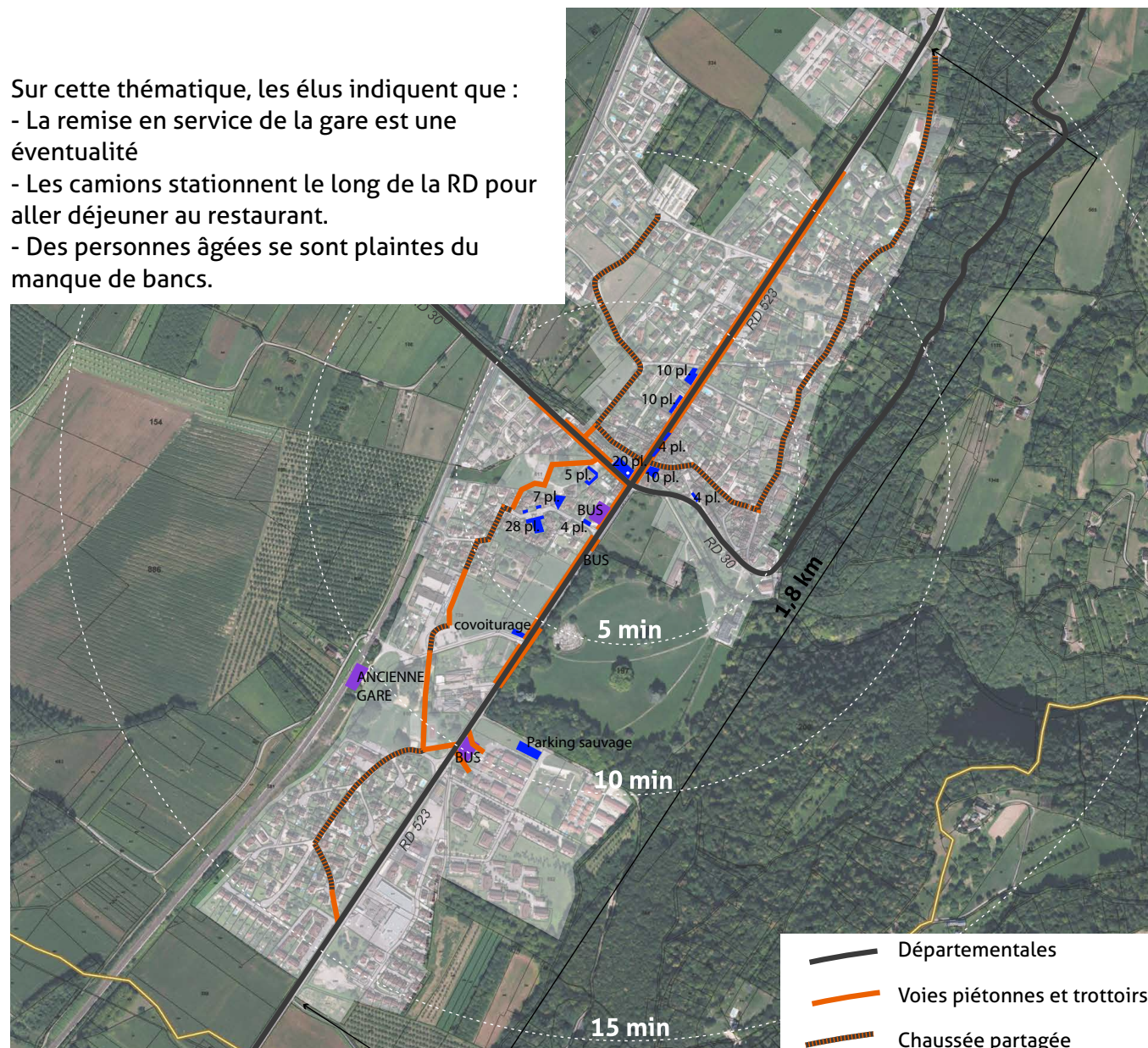
A l'intérieur des quartiers d'habitation des rues partagées et des chemins permettent de rejoindre le centre.

Les trottoirs le long des départementales permettent un accès moins confortable mais plus directe. Sauf au sud de la D30, le long de la D523 les liaisons piétonnes sont discontinues.

> Quelles sont les actions qui permettraient de faciliter l'accès au cœur de village à pied, en vélo, en poussette, de tous les habitants, des plus jeunes aux plus anciens ?

Sur cette thématique, les élus indiquent que :

- La remise en service de la gare est une éventualité
- Les camions stationnent le long de la RD pour aller déjeuner au restaurant.
- Des personnes âgées se sont plaintes du manque de bancs.



# IDENTIFIER DES ENJEUX

## Compléments suite à la restitution du Pré-diagnostic

Lors de la réunion de restitution du Pré-diagnostic les élus présents ont formulé des questionnements et des nouvelles idées vis à vis du projet de cœur de village afin d'y créer de l'attractivité et de favoriser son accessibilité :

- L'espace pourrait-il être libéré pour permettre d'amener dans ce nouveau cœur de village, une nouvelle activité «attractive», comme par exemple : un kiosque à don de livres, un commerce ambulant, un espace pour la distribution de l'AMAP (actuellement à l'espace culturel).

- La réactivation du marché a de nouveau été évoquée. Il a également été noté que certains marchés de la vallée étaient en perte de vitesse. Il a alors été envisagé qu'un format de marché attractif pourrait être celui d'un marché de producteurs locaux à tendance bio.

- Sur le thème de l'accueil de nouvelles activités, il a été dit que les demandes de locaux de services paramédicaux étaient les plus fréquentes. Il a été relevé qu'il manque une pharmacie à Tencin. Et la question du devenir

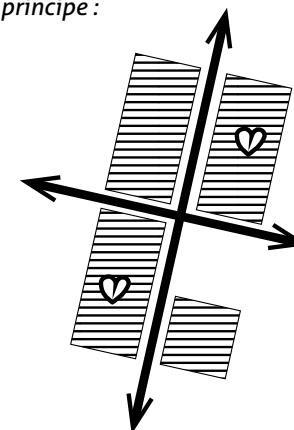
de l'espace culturel et de la poste qui risque de partir, les murs étant propriété de la commune, a été posée.

- Il a été indiqué que la création d'une halte ferroviaire pourrait être effective à l'horizon 2030.

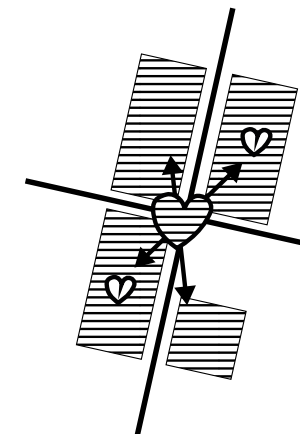
En conclusion, les élus se sont accordés sur l'idée que ce nouveau cœur viendra compléter les deux autres centralités de Tencin, une existante, au nord-est avec la place Abbé Calès et la vieille rue, et l'autre en développement, au sud-ouest, avec l'école, la scierie, la futur salle des fêtes et le parc.

L'espace au niveau de la place du 19 mars est un cœur au sens qu'il concentre les flux qui traversent la commune et qui irriguent les quartiers : voitures, camions, piétons, cyclistes, enfants, familles, jeunes, personnes âgées, etc. La commune souhaite que ce projet de création d'un cœur de village permette de faciliter les liaisons entre les quartiers et avec les deux autres centralités du village.

Schémas de principe :



structure actuelle de Tencin



Nouveau cœur de village à Tencin



# IDENTIFIER DES ENJEUX

## Enjeux identifiés par le CAUE

Le CAUE identifie 2 enjeux à considérer dans la création d'un cœur de village : être attractif et être accessible. Ces deux conditions semblent essentiel pour créer une centralité.

L'évaluation des espaces, présentée de la page 11 à 14 de ce document, indique qu'en l'état actuel des lieux, la place du 19 mars 1962 et les espaces publics attenants sont peu attractifs et accessibles.

Pour répondre à chacun de ces deux enjeux, le CAUE préconise les moyens suivant :

### **1 / Renforcer l'attractivité**

- en identifiant des usages qui pourraient être encouragés par l'aménagement de l'espace : par exemple agrandir l'emprise de la terrasse du restaurant et/ou aménager un espace de pique-nique qui profiterait au camion-pizza ; ou par exemple aménager un espace pour permettre de jouer à la pétanque,

- en libérant l'espace de l'emprise du stationnement pour donner plus de qualité à l'espace et permettre d'autres usages.

- en valorisant le Merdaret afin qu'il participe à l'ambiance sonore, esthétique et thermique de l'espace,

- en valorisant les éléments de patrimoine et les points de vue sur le paysage, en tant qu'éléments esthétiques et identitaires,

- en végétalisant les espaces, de manière à créer une ambiance, de l'esthétique et du confort thermique. La végétalisation devra être réalisée en plein terre, avec des essences diversifiées cohérentes avec le contexte local (climat, identité),

- en composant un «cœur de village» identifiable et lisible pour les automobilistes qui le traverse. Des interventions en amont du cœur pourront être envisagées afin de prévenir les automobilistes de la traversé du cœur et pour encourager les chalands à s'arrêter à Tencin.

### **2 / Renforcer l'accessibilité**

- en considérant la topographie fine du site et son impact sur les liaisons et les ouvertures entre les espaces qui composeront le cœur de Tencin,

- en intervenant sur les départementales afin de donner du confort et de la sécurité aux cyclistes et aux piétons.

- en étudiant le fonctionnement du stationnement (résidentiel et de passage) en centre ville afin de proposer des alternatives aux habitants et d'avoir un dialogue constructif tout au long du projet avec les riverains et les commerçants.

- en proposant du mobilier adapté à tous les âges notamment.

# ENTREVOIR UNE DÉMARCHE DE PROJET

## COMMENT ?

Les paysagistes du CAUE préconisent de capitaliser sur l'expérience du projet de requalification de la Vieille rue et de la place Abbé Calès. La démarche de projet a permis d'aboutir à la réalisation d'espace public attractif. Cela soulève les questions suivantes :

Qu'est-ce qui a rendu ces espaces attractifs ?

Qu'est-ce qui a facilité l'appropriation des habitants ?

Y a-t-il des erreurs à ne pas reproduire ?

Les élus de Tencin énoncent le fait que le projet a été créé avec les riverains et les usagers du secteur. Des réunions publics ont été organisées pendant la conception du projet. Des réunions de chantier avec les habitants ont permis de réajuster l'emplacement des places de stationnement, la gestion de la désimperméabilisation des pieds de murs et d'apporter des solutions au cas par cas.

Au début il y a eu des retours négatifs d'autres habitants qui se sont sentis lésés, vis à vis des investissements engagés. Mais aujourd'hui les retours sont positifs.

Pour le projet de Cœur de ville, les élus envisagent d'engager une démarche participative. La voiture sera un sujet sensible. Ils envisagent de concerter la population au moment où ils pourront présenter un projet.

## QUI ?

Les partenaires :

- ABF

- Le Département. Si des interventions sont envisagées sur la chaussée, la question du financement sera à aborder avec le service des routes. (Qui finance quoi ?)

L'avis et l'ingénierie d'autres services du Département pourraient être sollicités comme celui du service du patrimoine.

- Communauté de communes

Subventions : Département, Région, Etat, agence de l'eau, ADEME, SYMBHI, communauté de communes

Quelles compétences ?

Equipe pluridisciplinaire avec en mandataire un paysagiste concepteur.

## QUAND ?

Les élus envisagent le lancement du projet dans le mandat après la rénovation de l'église et l'aménagement de la rue basse prévu en 2021.

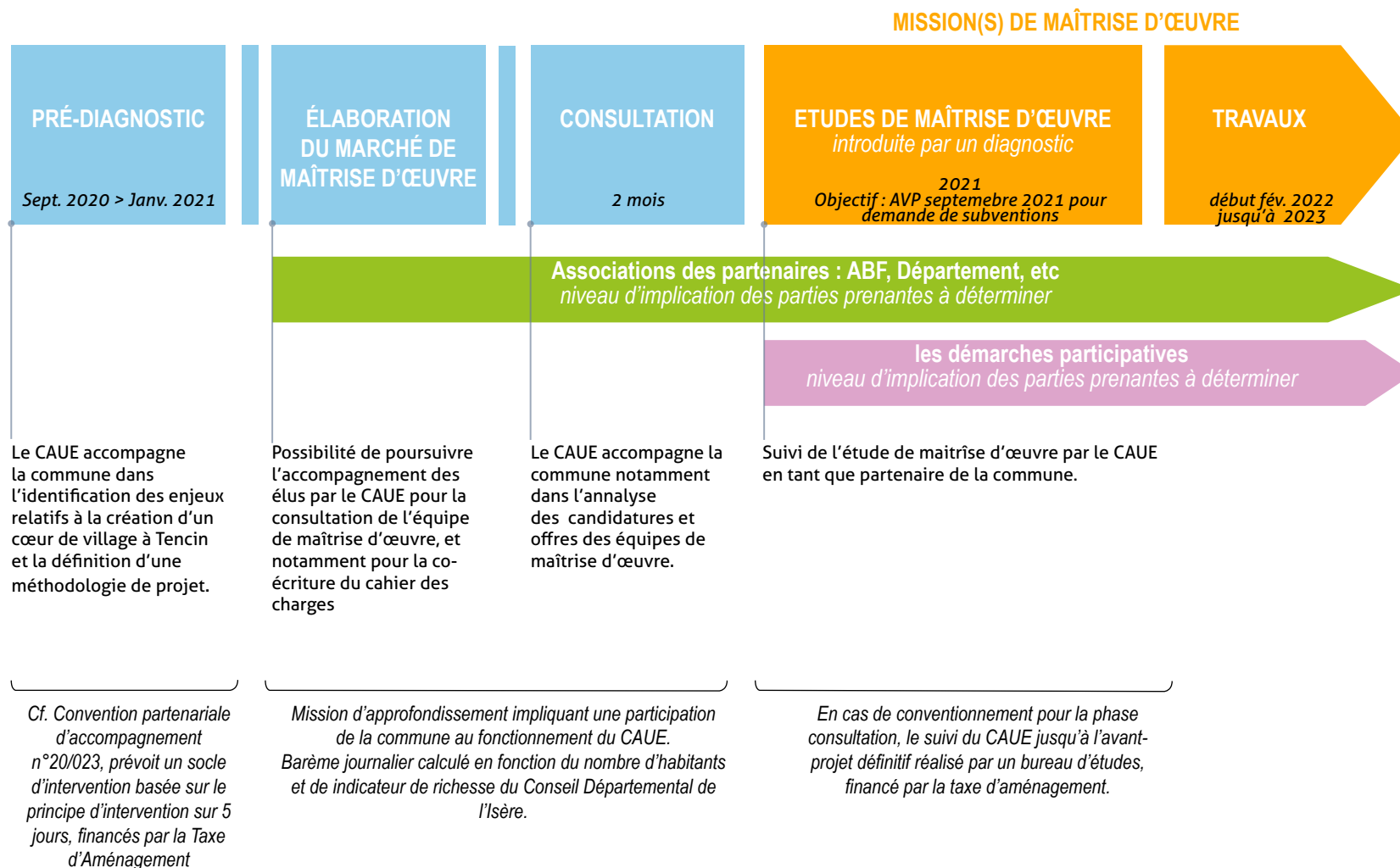
Les travaux pourraient débuter au plus tôt en février 2022, au plus tard en 2023.

L'année 2021 sera dédiée à la conception du projet et à la recherche de subventions.



# PISTE MÉTHODOLOGIQUE

## Modalités de suivi et d'accompagnement des élus par le CAUE



38



Isère

**c | a.u.e**

Conseil d'architecture, d'urbanisme  
et de l'environnement